

10 décembre 2020 : 72ème anniversaire de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

La DUDH signée en 1948 par 58 états, au lendemain de la 2ème guerre mondiale est célébrée chaque année comme la « pierre angulaire » du **droit international de la personne humaine**.

Pour la LDH, dont un de ses membres, René Cassin, participa à l'élaboration et l'adoption des 30 articles qui la composent, la DUDH constitue la référence qui inspire sa réflexion et la « boussole » qui guide son action.

En 1998, le Manifeste du Centenaire de la LDH, rappelait l'*indivisibilité* des droits, l'*absence de hiérarchie* entre eux et opposait à la « mondialisation » effrénée de l'économie, l'idéal d'une « **mondialisation des droits** ».

En 2020, force est de constater que la *mondialisation des droits* n'est pas réalisée ; mais force est de penser, à la lecture de l'Histoire, que le *droit universel* ne peut s'imposer par la force - si ce n'est la « force », généreuse, de la Raison. Les inégalités patentées entre les continents, les peuples, les pays, les groupes humains et les individus/us, qui persistent partout, jettent un doute sur le bien fondé de l'Idéal dessiné par la DUDH ; même si, là où l'injustice, l'arbitraire et la loi du plus fort règnent, les voix des victimes se réclament des « **Droits de l'Homme** » comme une sorte de **dû** à partager partout !

La DUDH a aussi ses ennemis délibérés qui accusent l'Egalité des droits de freiner la dynamique des plus forts, des plus riches, des plus performants.....

L'arrivée du Corona virus en cette année 2020 a pourtant fait ressurgir, au vu des méfaits catastrophiques d'une mondialisation productiviste débridée, la **nécessité** de faire face à la pandémie, comme à la menace écologique, par une riposte **solidaire et fraternelle** : plus que jamais **résonne la pertinence de l'article 1^{er}** de la DUDH et ses déclinaisons.

Les hommes sont égaux en dignité et en droits ; doués de raison et de conscience...ils doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Il y va de la sauvegarde de la **famille humaine** non seulement de faire vivre les **principes** de la Déclaration mais de renforcer l'**interdépendance de tous les droits**, voire de l'enrichir de nouveaux droits (naturels et culturels), afin de construire une **société internationale** plus juste et entrevoir un futur « **solidaire** » plutôt que « **solitaire** ».

Le 10 décembre à 18H, rejoignez-nous sur la Place des DH ; ns **brandirons et déclamerons** les articles de la DUDH en marchant en cercle (à l'instar des « piquets » des grève des travailleurs américains).